

Associations agréées de sécurité civile du département de l'Aisne

Association	Type d'agrément	Type de mission*	Arrêté	Expiration
Association départementale de protection civile de l'Aisne (ADPC02) Président : Julien RENARD 34 boulevard Gambette – 02300 CHAUNY Tél : 06 71 01 90 43 09 83 86 06 57 (permanence le mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 17h00) Mail : apc02chauny@gmail.com	National	A (Secours aux personnes) B C D – PAPS D – DPS PE à GE	09/08/22	18/07/24
Croix Rouge Française - Délégation territoriale de l'Aisne 108 rue Pasteur 02300 CHAUNY Tél : 03/23/68/01/91 Fax : 03/23/68/01/99 Site : www.croix-rouge.fr	National	A (Secours aux personnes) B C D – PAPS D – DPS PE à GE D – PAPS - sécurité de la pratique des activités aquatiques D – DPS PE à GE - sécurité de la pratique des activités aquatiques	29/06/21	29/06/24
Union départementale des premiers secours de l'Aisne (UDPS02) BP 30095 – 02203 SOISSONS Cedex Tél : 0811/380/180 Fax : 0811/620/280 Site : http://www.udps02.com Maill : contact@udps02.com	National	A (Secours à personnes) B C D-PAPS D-DPS PE à GE D-PAPS sécurité de la pratique des activités aquatiques D-DPS PE à GE sécurité de la pratique des activités aquatiques	18/06/21	03/06/24
ADRASEC02 Président : Patrick FOUYER 4 rue du Grand Courtieux 02690 ESSIGNY LE GRAND Maill : adrasec02@fnrasec.org	National	A: opérations de secours (réseaux de communication et transmissions)	17/12/21	02/02/25
SECOURS02 Président : Ludovic HARDY 29 rue Charles de Gaulle 02490 VERMAND Maill : contact@secours02.fr	Départemental	D – PAPS D – DPS PE D – PAPS - sécurité de la pratique des activités aquatiques D – DPS PE - sécurité de la pratique des activités aquatiques	20/05/22	20/05/25

*

A : opérations de secours (secours aux personnes et/ou sauvetage aquatique)

B : actions de soutien et d'accompagnement des populations victimes d'accidents, sinistres ou catastrophes

C : Encadrement des bénévoles dans le cadre des actions de soutien aux populations

D : Points d'alerte et de premiers secours (PAPS), dispositif prévisionnel de secours de petite envergure à grande envergure (DPS-PE à GE)

D : PAPS sécurité de la pratique des activités aquatiques

D : DPE PE à GE sécurité de la pratique des activités aquatiques